

Valdelia
GARANTIR LA SECONDE VIE DES PRODUITS



APPEL À CANDIDATURES RÉVOLUTIONS

1^{er} mars 2021





Rêvolutions

Accompagnement personnalisé pour le développement d'une offre de mobilier en upcycling

L'éco-organisme Valdélia et Atelier Extramuros lancent un programme inédit autour de l'upcycling, baptisé « Rêvolutions ». Pensé pour les acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire qui souhaitent développer une offre de mobilier en upcycling à partir de Déchets d'Eléments d'Ameublement professionnel en upcycling, ce programme a pour objectif de permettre aux structures de monter en compétence techniques, marketing et design et ainsi commercialiser des produits upcyclés de qualité.

Date de lancement

1^{er} mars 2021

Date limite de réponse

30 mars 2021

Pour candidater

Répondre au [formulaire de candidature](#)

Période d'échange - questions/réponses

15 au 30 mars 2021

Contact

Kerstin Mumme - Cheffe de projet
kerstin.mumme@valdelia.org

Table des matières

Table des matières	3
Définitions	4
Pourquoi Révolutions ?.....	4
Qu'est-ce que Révolutions ?	7
1. L'accompagnement	7
2. Déroulé	10
3. Qui peut répondre ?	10
4. Modalités financières	11
5. Implication	11
Modalités de candidature et de selection	12
1. Comment candidater ?.....	12
2. Calendrier	12
3. Modalités de sélection	12
4. Critères de selection.....	13

Définitions

Upcycling - Késako ?

L'upcycling, aussi appelé surcyclage, consiste à récupérer des matériaux ou des produits en fin de vie pour les transformer en de nouveaux produits haut de gamme à forte valeur ajoutée esthétique. Ce mobilier, souvent conçu par des designers experts des matériaux de réemploi, est fabriqué par des artisans menuisiers, dans les ateliers bois de ressourceries, ou chez des professionnels de l'agencement.

Déchets d'Éléments d'Ameublement Professionnel, ou « DEA Pro »

En tant qu'éco-organisme chargé de garantir la seconde vie du mobilier professionnel, Valdelia prend en charge une grande variété de Déchets d'Éléments d'Ameublement professionnel :

- Mobilier de bureaux
- Meubles de collectivités : écoles, restaurants scolaires, établissements de santé et de soins
- Meubles d'agencement, de boutiques...
- Mobilier du secteur de l'hôtellerie et restauration (matelas y compris)
- Mobilier technique et industriel
- Etc.

En **Annexe 2** se trouve un catalogue qui permet de se faire une meilleure idée des matériaux issus du démantèlement des DEA et disponibles dans les gisements de Valdelia.

Ces gisements seront d'ailleurs rendus accessibles en 2021 par le biais de Matériauthèques, dans lesquelles les acteurs de l'upcycling pourront s'approvisionner.

Pourquoi Révolutions ?

► Les partenaires

ATELIER EXTRAMUROS

Créé en 2007, Atelier Extramuros est un **atelier de création et de fabrication pionnier dans sa démarche** intégrant l'écologie, l'upcycling, l'économie circulaire et l'éco-conception. **Atelier Extramuros crée du mobilier sur-mesure à partir de bois récupéré et revalorisé**, avec une attention particulière au **design** et à la **qualité de fabrication et de finition**.

Ses créations ont séduit des clients prestigieux parmi lesquels L'Unesco, L'Oréal, Airbus, Adecco, Vinci, Veolia... ainsi que des architectes, designers, et particuliers. Son équipe a accumulé **de nombreuses années d'expérience** dans les métiers du design, de l'accompagnement social, de la fabrication et du commercial, et a à cœur de **transmettre sa passion**.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur <https://www.atelier-extramuros.com/>

VALDELIA

Valdelia est l'**éco-organisme en charge de garantir la seconde vie du mobilier professionnel en France**. Fondé en 2012 pour exercer pour le compte des fabricants et distributeurs de mobilier le

principe de « Responsabilité Élargie du Producteur », ses services sont financés par l'éco-contribution collectée sur les ventes de mobilier neuf.

Le pôle innovation de Valdelia a pour mission d'aider la filière de l'ameublement professionnel à intégrer les principes de l'économie circulaire. Pour cela, il fédère des industriels aussi bien que des acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire, et mène avec eux des projets d'expérimentation comme l'intégration de matériaux de seconde vie dans les processus de fabrication, le reconditionnement de mobilier, l'aménagement de boutiques en upcycling...

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.expert.valdelia.org

Les partenaires de Valdelia et d'Atelier Extramuros seront associés au programme Révolutions pour compléter l'accompagnement des participants :

L'Ameublement français est l'organisation professionnelle des acteurs de la fabrication d'ameublement et de l'aménagement des espaces de vie. Elle fédère notamment des acteurs de l'upcycling de mobilier au sein du groupement des UPER's.

Les Canaux, association impulsée par La Ville de Paris, soutiennent les acteurs des économies solidaires et innovantes, en France et à l'international. L'association déploie des programmes d'apport d'affaires, de structuration de filières économiques à impact et de formations pour accompagner les acteurs économiques engagés dans le développement de leurs activités.

Des distributeurs de mobilier professionnel apporteront leur regard sur le marché, la demande des clients et les offres commerciales à construire en partenariat.

► Le contexte

La demande pour du mobilier dit de « seconde vie » et notamment issu de l'upcycling est en augmentation sur le marché professionnel. En témoigne la multiplication des appels d'offres publiés autant par des clients publics (notamment par Paris 2024 pour les jeux olympiques) que privés qui demandent des lots entiers de mobilier de « seconde vie ». Cette tendance est soutenue par la mise en œuvre en 2021 de la **loi Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire, qui impose par exemple un taux de réemploi dans la commande publique** et a pour but de favoriser les acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire.

Des distributeurs de mobilier professionnel sur tout le territoire cherchent ainsi de nouvelles sources d'approvisionnement en mobilier de seconde vie, pour diversifier leurs offres.

En France, un certain nombre d'acteurs bien implantés sont pour le moment capables de répondre à ces demandes, mais le développement du secteur crée **des opportunités pour de nouveaux acteurs.**

En 2019, Valdelia a collecté plus 90 000 tonnes de Déchets d'Eléments d'Ameublement professionnels (DEA). Près de 2000 tonnes ont été déclarées effectivement réutilisées et réemployés par son réseau de partenaires de l'Economie Sociale et Solidaire. La mission de Valdelia est de promouvoir l'économie circulaire dans la filière ameublement professionnel, et d'augmenter continuellement le taux de réemploi du mobilier professionnel usagé. Dans le même temps, des acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire sur tout le territoire sont en quête de nouvelles opportunités économiques.

Valdelia et Atelier Extramuros sont convaincus que l'upcycling de Déchets d'Eléments d'Ameublement professionnel, à destination d'une clientèle de professionnels et de particuliers, est une réelle opportunité pour la montée en compétences des équipes, la création de nouvelles activités favorables à l'insertion de personnes éloignées de l'emploi, et la diversification des modèles économiques des structures.

Valdelia et Atelier Extramuros travaillent en partenariat depuis 2017 sur la thématique de l'upcycling, et se sont à nouveau associés dans le cadre du programme Rêvolutions pour contribuer au développement de ces offres en diffusant les connaissances et savoirs-faires clés de l'upcycling.



Qu'est-ce que Rêvolutions ?

1. L'accompagnement

Rêvolutions propose un accompagnement individuel et sur-mesure à des structures de l'ESS intéressées par l'upcycling et ayant une première activité en lien avec le mobilier, avec l'objectif de leur permettre de développer une nouvelle offre de produits en upcycling.

Avec le soutien de Valdélia, Atelier Extramuros propose aux bénéficiaires du programme une transmission de compétences autour de l'upcycling et de l'insertion par l'activité économique, dans ses locaux à Gennevilliers.

► Un programme sur-mesure autour de 12 thématiques clés

Chaque parcours d'accompagnement sera conçu « à la carte » à partir d'une étude du besoin d'un côté, et d'un jeu de 12 thématiques essentielles à la réussite d'un projet d'upcycling. Chaque accompagnement permettra de couvrir 4 thématiques parmi la liste suivante :

1. Positionnement dans le marché et commercialisation
2. Design et conception
3. Approvisionnement en matériaux
4. Fabrication et niveau de gamme
5. Construction du prix de vente et de la marge
6. Vente
7. Services associés
8. Partenaires
9. Projet écologique
10. Projet social
11. Organisation et compétences de l'équipe
12. Définition d'un projet global

L'accompagnement permettra d'approfondir deux thématiques (les cartes « expert »), en leur consacrant une semaine, et d'en découvrir deux autres (les cartes « découverte »).

L'accompagnement s'organisera ainsi de la manière suivante :

2 cartes « expert »

2x1 semaine

2 cartes « découverte »

2x2 jours

1 journée de synthèse

Durant la construction du programme de formation avec chaque bénéficiaire, la durée de présence à Gennevilliers, et la durée de formation à distance seront définies plus précisément, en fonction des besoins et des disponibilités.

► **Une méthode pédagogique active : la Formation En Situation de Travail (FEST)**

Le projet Rêvolutions s'appuie sur **une pédagogie « active »** dite de Formation En Situation de Travail (FEST), et sur des **méthodes « réflexives »** développées dans les accompagnements de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

Dans la FEST, il s'agit non pas de mettre l'apprenant face à un formateur ou à des outils pédagogiques, mais de **l'intégrer à la vie quotidienne d'Atelier Extramuros en le faisant participer de façon très concrète à différentes parties de l'activité de l'entreprise. Le parcours pédagogique consistera ainsi en une succession de situations de travail réelles.**

Par exemple, pour un besoin analysé en amont relevant principalement de la commercialisation, l'apprenant pourra participer successivement au brief d'un besoin client, à la reformulation de ce besoin, sa traduction en un offre créative, le chiffrage du devis et la réalisation d'une proposition et d'une soutenance du projet au client.

Pour un autre besoin plus technique et lié à la fabrication, un apprenant participera quant à lui au sourcing des matériaux, à l'analyse du projet créatif, à la fabrication et aux finitions et enfin à la livraison et l'installation chez le client.

Pour compléter ces apprentissages « actifs », les ancrer fermement et permettre la mobilisation des compétences acquises dans une situation autonome d'activité, **des temps dits « réflexifs » seront mis en place.** Le principe de ces phases réflexives est de permettre à l'apprenant d'exploiter les situations particulières vécues et l'aider à en tirer des enseignements en structurant rétrospectivement une réflexion sur sa pratique professionnelle. **Le fait de prendre du recul, de raconter son expérience et d'en analyser les tenants et les aboutissants favorise l'appropriation et transforme une expérience réussie, ou non, en aptitudes et compétences.**

La construction du parcours pédagogique des bénéficiaires sera accompagnée par un acteur extérieur spécialiste de ces méthodes pédagogiques : [Les 2 Rives](#).

► **Une immersion chez Atelier Extramuros**

Atelier Extramuros a fait le choix d'installer son atelier et ses bureaux dans un centre de tri Veolia à Gennevilliers, au nord-ouest de Paris (92). De l'atelier, les menuisiers partent quelques dizaines de mètres plus loin pour collecter les ressources au milieu de montagnes artificielles de déchets.

Mobilier, parquet, bois de chantier, poutres, panneaux agglomérés... les équipes extraient la beauté des rebuts et réinventent les déchets. De retour à l'atelier, les artisans naviguent entre monceaux de bois épars et créations, au sein d'une menuiserie professionnelle qui dispose d'un équipement complet.

A travers le programme **Révolutions**, les équipes d'Atelier Extramuros invitent les participants à les rejoindre dans cet univers. Elles auront à cœur de transmettre leurs compétences en proposant une immersion dans leur quotidien de travail.

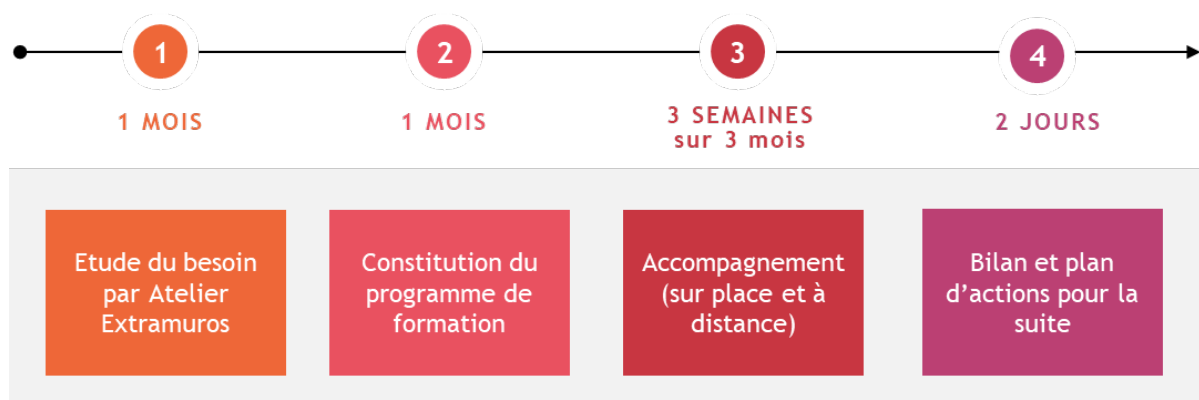
- ▶ **L'accès à des ressources et à un réseau pour la fabrication et la commercialisation des produits**

Valdelia et ses partenaires, notamment Les Canaux et l'Ameublement français, soutiendront les participants au-delà de la formation pratique. Ils seront là notamment pour :

- Orienter les participants vers **des ressources d'information ou des programmes de formation** autour de l'économie circulaire, des achats publics, etc. (Les Canaux & Valdelia)
- Mettre en relation les participants avec **un réseau national de structures de l'upcycling**, pour partager des expériences, structurer la filière, répondre en commun à des appels d'offres importants, communiquer sur le métier, etc. (Extramuros, l'Ameublement français, Les Canaux, Valdelia)
- Mettre à disposition des participants des **retours d'expérience détaillés sur des projets de création de mobilier et de développement d'activités autour de l'upcycling** (Valdelia)
- Permettre aux participants de rejoindre la **place de marché pour le mobilier de seconde vie** www.nemo-pro.org, dédiée aux adhérents de Valdelia distributeurs de mobilier professionnel (Valdelia)
- Mettre en relation les participants avec un **réseau national de fabricants et distributeurs de mobilier de plus en plus intéressés par l'économie circulaire et désireux d'élargir leurs offres** de produits et leurs partenariats avec des structures de l'Economie Sociale et Solidaire (l'Ameublement français, Les Canaux, Valdelia)
- Donner **accès à un gisement de mobilier professionnel usagé, ainsi que de matériaux issus du démantèlement de ces mobiliers**, à travers :
 - des partenariats réemploi/réutilisation (pour l'accès au mobilier)
 - un réseau national de **matériauthèques** (pour l'accès aux matériaux)

2. Déroulé

Après la phase de sélection qui aura lieu en avril 2021, le programme s'étendra jusqu'en décembre 2021 en suivant 4 étapes :



3. Qui peut répondre ?

L'accompagnement s'adresse en priorité à des structures qui :

- ▶ Ont une **activité existante de réemploi/réutilisation de mobilier**, idéalement de mobilier professionnel
- ▶ Disposent d'un **atelier bois**
- ▶ Ont un **projet de commercialisation** autour de l'upcycling, par exemple en s'appuyant sur des distributeurs de mobilier locaux
- ▶ Démontrent leur **motivation et leur capacité à participer à l'ensemble du programme** d'accompagnement, notamment en désignant une ou plusieurs personnes référentes
- ▶ Appartiennent au champ de l'**Economie Sociale et Solidaire** et en partagent les caractéristiques essentielles :
 - un projet économique au service de l'**utilité sociale**,
 - une **mise en œuvre éthique**,
 - une **gouvernance démocratique**
 - une dynamique de développement fondée sur un **ancrage territorial et une mobilisation citoyenne**.

Pourront candidater les associations dites d'intérêt général, ou les associations et entreprises appartenant au champ de l'ESS au sens de la définition proposée plus haut. Il pourra également s'agir d'associations au sens large, de collectifs citoyens, culturels,

artistiques, etc. ou de structures naissantes (auto-entrepreneuriat, startup, etc.).

Le comité de sélection favorisera par pondération les structures d'insertion par l'activité économique (SIAE), les structures ayant un agrément ESUS et/ou affiliées à un réseau national partenaire (Réseau National des Ressourceries, Emmaüs France, Fédération ENVIE, Croix Rouge Insertion).

- ▶ **Opèrent en France (DROM COM compris), et en priorité hors d'Ile de France**

Le comité de sélection étudiera uniquement les candidatures de structures basées en France.

Les critères de sélection privilégieront les structures hors Ile de France, puisque cette région est déjà dotée d'un écosystème actif et de différents programmes d'accompagnement et de soutien autour de l'économie circulaire.

4. Modalités financières

Pour les structures sélectionnées pour suivre l'accompagnement, les modalités financières seront les suivantes :

- ▶ **200€ de frais d'inscription par structure**
- ▶ **Remboursement des frais de déplacement (transport, hébergement, restauration) - dans la limite de 1000 € par structure**

5. Implication

Pour tirer le meilleur bénéfice de l'accompagnement proposé par Atelier Extramuros, une implication minimale sera demandée à chaque structure :

- ▶ Désigner **une personne référente** qui suivra l'ensemble de l'accompagnement
- ▶ Désigner si nécessaire **des personnes référentes thématiques**, qui pourront varier en fonction des sujets traités (ainsi, une ou deux personnes seront présentes dans les locaux d'Atelier Extramuros lors de chaque temps de formation).
- ▶ S'engager à **répondre aux questionnaires de « retour d'expérience » et à fournir des éléments sur les apports de la formation** (témoignages & images notamment), afin de permettre l'amélioration continue du programme et la communication des partenaires

Modalités de candidature et de sélection

1. Comment candidater ?

Pour candidater à l'Appel à Candidatures, il suffit de compléter le formulaire en ligne [en suivant ce lien](#).

Pour être complète, la réponse à ce formulaire devra comprendre tous les éléments listés dans le questionnaire. Toutes les questions et la liste des documents à télécharger sont accessibles en **Annexe 1**.

Ne seront pas recevables :

- Les propositions soumises hors délai ;
- Les dossiers incomplets ;
- Les dossiers ne respectant pas les formats de soumission (envoi par mail au lieu de passer par le formulaire de candidature)

2. Calendrier

► Dates limites

Le présent Appel à Candidatures prend effet le **1e mars 2021**. La date limite de soumission des dossiers est fixée au **31 mars 2021**.

Passé ce délai, les dossiers ne pourront être pris en compte. Par souci d'équité, aucune dérogation ne pourra être envisagée.

► Questions

Une période de concertation questions/réponses est ouverte du 15 au 31 mars 2021. Chaque réponse sera apportée dans une Foire aux questions publique dans souci d'équité.

Les questions devront être envoyées par mail à kerstin.mumme@valdelia.org

3. Modalités de sélection

Les dossiers soumis seront visés par un comité de sélection composé de représentants de :

- Valdelia
- Atelier Extramuros
- Partenaires du projet (acteurs institutionnels et metteurs en marché de mobilier)

Les phases de sélection seront :

- Présélection sur la base des dossiers reçus et des critères de sélection listés ci-dessous
- Echanges (téléphone ou visio) entre Atelier Extramuros et les structures présélectionnées
- Sélection finale par le comité de sélection

4. Critères de selection

Les propositions seront évaluées selon les critères ci-dessous :

- **Porteur de projet et pertinence de l'accompagnement**
 - Correspondance avec le type de structures visées par l'Appel à Candidatures (voir « qui peut répondre ? »)
 - Motivation du porteur de projet et moyens mis à disposition pour participer à l'ensemble de la formation
 - Pertinence de l'accompagnement compte tenu des besoins de la structure
- **Potentiel du projet et impacts**
 - Clarté du projet
 - Perspectives de développement de l'offre de mobilier en upcycling
 - Potentiel de réemploi de Déchets d'Eléments d'Ameublement professionnel

